



COMITE DE LA PLASTICULTURE ET DE L'AGROENVIRONNEMENT

100-101 Tour Franklin
100 Terrasse Boieldieu
92800 PUTEAUX

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Bilan association	2
ACTIF	2
ACTIF IMMOBILISÉ	2
Immobilisations incorporelles	2
Immobilisations corporelles	2
Immobilisations financières	2
ACTIF CIRCULANT	2
PASSIF	3
FONDS PROPRES	3
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	3
PROVISIONS	3
DETTES	3
ENGAGEMENTS REÇUS	3
ENGAGEMENTS DONNÉS	4
Compte de résultat association	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	6
CHARGES D'EXPLOITATION	6
PRODUITS FINANCIERS	6
CHARGES FINANCIÈRES	6
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	7
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	7
Annexe aux comptes annuels	9
1.PREAMBULE	9
1.MISSIONS SOCIALES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	9
3.REGLES ET METHODE	10
4.NOTES SUR LE BILAN	13
5..NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	16

COMITE DE LA PLASTICULTURE ET DE L'AGROENVIRONNEMENT

Bilan association

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	44 142	32 284	11 858	24 021	- 12 163
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	740 000	52 245	687 755	717 355	- 29 600
Installations techniques, matériel et outillage industriels	390 172	161 005	229 166	235 065	- 5 899
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes				17 940	- 17 940
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	4 680		4 680	4 680	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	1 178 993	245 534	933 460	999 061	- 65 601
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 027 670	13 990	2 013 680	2 570 864	- 557 184
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	1 826 677		1 826 677	2 476 354	- 649 677
. Charges constatées d'avance	15 085		15 085	1 002 416	- 987 331
Valeurs mobilières de placement				216 784	- 216 784
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	7 863 335		7 863 335	4 975 550	2 887 785
TOTAL (III)	11 732 766	13 990	11 718 776	11 241 968	476 808
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	12 911 759	259 524	12 652 236	12 241 029	411 207

Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	5 125	5 125	
. Autres			
Report à nouveau	962 540	1 098 048	- 135 508
Excédent ou déficit de l'exercice	162 212	-135 508	297 720
Situation nette (sous total)	1 129 876	967 664	162 212
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	34 664	34 664	
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 164 540	1 002 328	162 212
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques	108 000	15 573	92 427
Provisions pour charges	7 984	3 318	4 666
TOTAL (III)	115 984	18 891	97 093
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	552 522	609 088	- 56 566
Emprunts et dettes financières diverses		0	
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 575	161 363	- 91 788
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	338 884	203 201	135 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	508 623	789 135	- 280 512
Produits constatés d'avance	9 902 109	9 457 023	445 086
TOTAL (IV)	11 371 712	11 219 810	151 902
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	12 652 236	12 241 029	411 207
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents	Néant	Néant	
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS	Néant	Néant	

COMITE DE LA PLASTICULTURE ET DE L'AGROENVIRONNEMENT

Compte de résultat association

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	130 720	128 180	2 540	1,98
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	18 443 262	16 077 417	2 365 845	14,72
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	4 667	21 736	- 17 069	-78,53
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	15 573	1 791	13 782	769,51
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	57 907	73 800	- 15 893	-21,54
Total des produits d'exploitation (I)	18 652 128	16 302 924	2 349 204	14,41
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	17 237 466	15 797 377	1 440 089	9,12
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	18 521	79 422	- 60 901	-76,68
Salaires et traitements	472 388	424 471	47 917	11,29
Cotisations sociales	210 534	190 644	19 890	10,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	100 993	69 607	31 386	45,09
Dotations aux provisions	112 666	15 573	97 093	623,47
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	32 226	317	31 909	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	18 184 793	16 577 409	1 607 384	9,70
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	467 335	-274 485	741 820	270,26
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	225 731	158 908	66 823	42,05
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	225 731	158 908	66 823	42,05
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées	520 996	17 060	503 936	N/S
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	520 996	17 060	503 936	N/S
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-295 264	141 849	- 437 113	-308,15
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	172 071	-132 636	304 707	229,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS		120	- 120	-100
Total des produits exceptionnels (V)		120	- 120	-100
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 992	- 2 992	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		2 992	- 2 992	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-2 872	2 872	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	9 859		9 859	N/S
Total des produits (I + III + IV)	18 877 859	16 461 953	2 415 906	14,68
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	18 715 648	16 597 461	2 118 187	12,76
EXCEDENT OU DEFICIT	162 212	-135 508	297 720	219,71
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	Néant	Néant		
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	Néant	Néant		
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

COMITE DE LA PLASTICULTURE ET DE L'AGROENVIRONNEMENT

Annexes aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 652 235,78 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 162 211,68 E.

INFORMATIONS GENERALES

1.MISSIONS SOCIALES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le Comité de la Plasticulture et de l'Agroenvironnement, CPA, est une association professionnelle qui réunit les acteurs de la plasticulture : utilisateurs, distributeurs, transformateurs, chercheurs. Plateforme d'échange et de communication pour les professionnels, le CPA a pour mission de favoriser le transfert de connaissances, de pratiques, et d'assurer la promotion technique du plastique en agriculture et contribuer ainsi à l'amélioration des rendements de la production agricole. Le développement des solutions plastiques dans les techniques agricoles s'accompagne de la nécessité d'assurer la gestion intégrée des produits, depuis la conception jusqu'à leur réintégration dans les produits neufs, après collecte et recyclage des plastiques agricoles usagés.

Les missions du CPA sont nombreuses et variées :

- o œuvrer dans l'intérêt de ses membres en assurant la promotion et la coordination de toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique,
- o contribuer à l'amélioration de la productivité agricole, de la qualité des produits agricoles en précisant aux industriels les besoins de l'agriculture,
- o divulguer au monde agricole les techniques nouvelles mettant en jeu les plastiques agricoles dans les domaines des productions végétales et animales,
- o les plastiques agricoles usagés : assurer la gestion de la fin de vie des plastiques, notamment leur collecte et recyclage en vue de leur réincorporation
- o défendre et valoriser l'image des produits plastiques agricoles, leur importance et leur utilité, auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et du grand public.

Les moyens mis en œuvre pour cela sont les suivants :

- o Des commissions dédiées,
- o La collecte d'écocontributions,
- o La participation aux activités de normalisation sous l'égide du CEN,
- o Des activités de communication et sponsoring et l'organisation d'évènements.

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025 l'association applique le règlement ANC N° 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers. Ces textes modifient la présentation du résultat exceptionnel, suppriment les transferts de charges et imposent une nouvelle structuration des états financiers.

Conformément aux modalités de première application, les changements sont appliqués de manière prospective, sans retraitement des comparatifs. Les principaux reclassements ont été effectués dans le bilan et le compte de résultat afin d'assurer la conformité aux nouvelles exigences réglementaires.

L'application des nouveaux règlements n'a pas d'incidence sur la présentation globale des comptes

3.FAITS POST CLOTURE

Au-delà des éléments repris ci-dessus, il n'y a pas de faits caractéristiques d'importance significative intervenus soit au cours de l'exercice soit entre la date de clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

INFORMATIONS AU TITRE DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Contexte général

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- du règlement ANV n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- et plus spécifiquement à l'article 5 du règlement ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC n°2018-06 ;
- du règlement ANC n°2016-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux compte annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compte tenu des perspectives d'activité attendues en 2026, les comptes ont été préparés suivant le principe de continuité d'exploitation. L'application de ce principe repose notamment sur la reconduction des éco contributions auprès des adhérents et d'un maintien minimum au niveau actuel. En l'absence de réalisation des objectifs ci-dessus, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des produits pourrait s'avérer non appropriée

2.2. Changement de réglementation comptable et la comparabilité des comptes

Le règlement ANC 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association CPA applique donc le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le Plan Comptable Général

Ce règlement modernise la présentation des états financiers et la nomenclature des comptes, notamment par la suppression des transferts de charges et la refonte du résultat exceptionnel

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.3 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes annuels, la direction de l'association doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction de l'association procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction de l'association portent notamment sur les provisions.

2.4 Règles et méthodes comptables

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Créances

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur probable de liquidation est inférieure à la comptable

Provisions

Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Provisions pour indemnité de départ à la retraite

Les engagements de la société sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC 2003-R01. Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économique externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de mortalité...) et spécifiques à la société (hypothèse de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, taux de revalorisation des traitements et salaires, taux des charges sociales...).

Dans le cadre de l'Association, le risque retraite est couvert par une provision qui, à date, ne résulte pas d'un calcul actuariel compte tenu de la structure d'âge et de l'ancienneté des salariés mais repose sur les acquis salariés de la Convention Collective.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Produits constatés d'avance

En fonction des produits et des utilisations, les opérations de collectes des produits mis en marché d'une année N peuvent être décalées sur les exercices suivants. En conséquence, une partie du chiffre d'affaires facturée et comptabilisée pendant l'année N doit couvrir des prestations qui seront réalisées par un tiers mandaté par le CPA en N+1 et fait donc l'objet d'une comptabilisation en produit constaté d'avance.

Les produits constatés d'avance sont calculés en fonction du taux de collecte N par produit communiqués par nos partenaires (lui-même calculé à partir des quantités de produits collectés pour N par rapport aux produits mis en marché en N-1 pondéré d'un taux de souillure) et qui sont appliqués au chiffre d'affaires.

Eco-Contributions

Dans le cadre de ses activités, CPA perçoit annuellement des éco-contributions déclarées par les tiers émetteurs en marché et facturées par le CPA (fabricants, distributeurs...) fixées contractuellement en fonction des tonnages vendus, afin de couvrir les coûts liés à sa mission de collecte, tri et recyclage des déchets.

Il résulte du modèle de Convention APE (« Agriculture, Plastique et Environnement »), signée entre le CPA et les sociétés contributrices, que le CPA a pour mission, dans le cadre de son activité de de collecte (art. 3.1) :

1. De fixer les priorités et les objectif qualitatifs et quantitatifs quant à la mise en place de la filière, de son fonctionnement et les résultats obtenus avec les prestataires retenus ;
2. De procéder ou faire procéder par des opérateurs de collecte habilités, à la collecte des plastiques agricoles usages (ci-après les « PAU »), conformément aux critères de prise en charge qui seront fixés dans le cadre de la mise en place de la filière, qui seront tenus à disposition par des distributeurs conventionnés ;
3. Procéder ou faire procéder sur des installations autorisées à cet effet au regroupement et à la préparation des PAU en vue de leur valorisation ;
4. Transporter ou faire transporter les PAU à partir des points de collecte jusqu'aux installations de traitement final ;
5. Procéder ou faire procéder à la valorisation ou l'élimination des PAU selon l'évolution de la réglementation en vigueur et de la technique.

En fonction des produits et des utilisations, les opérations de collectes des produits mis en marché d'une année N peuvent être décalées sur les exercices suivants. En conséquence, une partie du chiffre d'affaires facturée et comptabilisée pendant l'année N doit couvrir des prestations qui seront réalisées par un tiers mandaté par le CPA en N+1 et fait donc l'objet d'une comptabilisation en produits constatés d'avance.

Le montant de l'éco-contribution comptabilisée est déterminé à chaque exercice sur la base de prix et de volume déclarés

Contributions volontaires en nature (CVN)

Il n'existe pas de CVN à valoriser et comptabiliser au sein du CPA.

Cotisations

Le CPA perçoit des cotisations dont le fait générateur est la signature de la convention d'adhésion.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 178 994 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	44 142			44 142
Immobilisations corporelles	1 108 770	39 342	17 940	1 130 172
Immobilisations financières	4 680			4 680
TOTAL	1 157 592	39 342	17 940	1 178 994

Amortissements et dépréciations d'actif = 245 534 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	20 121	12 163		32 284
Immobilisations corporelles	138 410	74 840		213 250
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	158 531	87 003	0	245 534

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	13 400	6 798	6 602	de 1 à 3 ans
Autres immobilisations incorpor.	30 742	25 486	5 256	3 ans
Ensemble immobilier	740 000	52 245	687 755	25 ans
Matériel industriel	168 319	118 070	50 249	5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	198 800	26 607	172 193	de 4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	21 824	16 001	5 823	de 2 à 3 ans
Mobilier	1 229	328	901	5 ans
Immobilisation en cours	0	0	0	Non amortissable
TOTAL	1 174 314	245 534	928 780	

Etat des créances = 3 869 431 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	3 869 431	3 869 431	
TOTAL	3 869 431	3 869 431	0

Détail Créances:

- Créances clients : 2 027 670 euros
- Créances fiscales : 1 732 627 euros
- Fournisseurs débiteurs : 950 euros
- Personnel avances : 1 416 euros
- Produits à recevoir : 16 916 euros
- CCA : 15 085 euros
- Autres Créances Filières : 74 768 euros

Provisions pour dépréciation = 13 990 €uros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		13 990			13 990
Comptes financiers					
TOTAL		13 990			13 990

Annexe aux comptes annuels (suite)

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 056 372 euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 964 432
Autres créances	91 940
Disponibilités	
TOTAL	2 056 372

Charges constatées d'avance = 15 085 euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Il est à préciser que depuis cette année 2025, la périodicité des contrats avec le prestataire Adivalor a été modifiée. Ceux-ci étaient quinquennaux et sont devenues triennaux avec des points annuels permettant d'ajuster les valeurs sur les 12 mois de l'exercice comptable du CPA du 1^{er} janvier au 31 décembre et ainsi anticiper les charges exactes afférentes à l'exercice sans avoir nécessité de recourir à la constatation de charges constatées d'avance.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Subvention d'investissement = 34 664 euros

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
REGION SUD	PROJET RAFU	34 664	0	0	34 664
TOTAL		34 664	0	0	34 664

Provisions = 115 984 euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglem. Amort dérogatoires					
Provisions pour risques & charges	18 891	112 666	15 573		115 984
TOTAL	18 891	112 666	15 573		115 984

Etat des dettes = 10 883 880 euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	552 522	56 738	247 456	248 328
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	69 575	69 575		
Dettes fiscales & sociales	338 884	338 884		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	20 790	20 790		
Produits constatés d'avance	9 902 109	9 902 109		
TOTAL	10 883 880	10 388 096	247 456	248 328

Charges à payer par postes du bilan = 85 562 euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	86
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	46 064
Dettes fiscales & sociales	39 412
Autres dettes	
TOTAL	85 562

Produits constatés d'avance = 9 902 109 euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Détail produits constatés d'avance :

- Filière FAU : 6 028 047 euros
- Filière FIFAU : 3 874 062 euros

Total PCA : 9 902 109 euros

Avoirs à émettre = 487 832 euros

Les avoirs à émettre se composent principalement d'un bonus éco-modulation à verser aux premiers metteurs en marché qui déclarent des valeurs éligibles pour l'année 2025. Cette provision est conditionnée par la réception d'attestation émanant d'Organismes Certificateurs qui seront transmises au CPA en 2026 et donneront lieu à des avoirs.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 18 443 262 euros**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités	18 443 262	100,00 %
TOTAL	18 443 262	100.00 %

Effectif du personnel

Catégories de salariés	2025	2024
Cadres	5	6
Agent de maîtrise	2	1
Apprentie	1	0
Administrateur	1	0
TOTAL	9	7

Rémunération des plus trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Le montant des rémunérations et avantages en natures versés aux deux plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à néant en 2025.

La rémunération du plus haut cadre dirigeant salarié n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Rémunération du commissaire aux comptes (art. R.123-198.9° du Code de Commerce) :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 15.044 € HT au titre de l'exercice 2025.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 042 994 €uros

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir (41810000)	1 964 432
TOTAL	1 964 432

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir (46870000)	16 916
TOTAL	16 916

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir (51880000)	61 645
TOTAL	61 645

Charges constatées d'avance = 15 085€uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000)	15 085
TOTAL	15 085

Charges à payer = 85 561 €uros

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Intérêts courus à payer (51810000)	86
TOTAL	86

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs (40810000)	46 064
TOTAL	46 064

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provision pour congés payés (42820000)	27 162
Charges sociales sur congés payés (43820000)	12 250
TOTAL	39 412

Produits constatés d'avance = 9 902 109 €uros

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance (48700000)	9 902 109
TOTAL	9 902 109